

Avis public



DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le Comité d'étude des demandes de démolition de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce tiendra une séance le **19 juin 2007, à 19 h 30**, au 5160, boulevard Décarie, 4^e étage, à Montréal, en vue d'étudier les demandes de permis de démolition des immeubles suivants :

- le 7050, rue Saint-Jacques;
- les 3300 et 3310, avenue Troie;
- les 5350 à 5354, 5356 à 5358, 5370 à 5374, 5380, rue Sherbrooke Ouest et 2260, avenue Prud'homme.

Au cours de cette séance, une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à ces demandes de démolition ainsi qu'aux programmes préliminaires de réutilisation du sol dégagé proposés.

Toute personne qui veut s'opposer aux démolitions doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, ou à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur les immeubles concernés, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal, H3X 2H9, ou par télécopieur au 514 868-3538.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 30 mai 2007.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Elaine Doyle".

Elaine Doyle, avocate
Secrétaire d'arrondissement